

Volonté d'engagement et participation démocratique des jeunes

Déclaration du groupe CFDT

Des élections qui ne suscitent plus l'enthousiasme, des taux d'abstention qui progressent, des élus qui ne sont plus considérés comme légitimes, des décisions incomprises et fortement contestées...

Notre démocratie est en danger. Le constat est encore plus rude si on interroge les jeunes générations : trop de non-inscrits, ou de mal inscrits, un intérêt très épisodique et encore plus faible que la moyenne, un taux d'abstention encore plus élevé et le choix de plus en plus affirmé d'un engagement différent de l'exercice du droit de vote par rejet du jeu démocratique usuel.

La saisine du Premier ministre nous engageait à nous confronter à cette réalité et à faire émerger des pistes de solution pour y répondre.

Y sommes-nous parvenus ?

Nous avons répondu à l'obligation de moyens avec une expérience inédite de participation citoyenne, en association complète à nos travaux, de citoyennes et citoyens tirés au sort et dont nous saluons ici l'implication sans faille. Avec des auditions qui ont considérablement enrichi notre vision. Avec une ambition partagée d'analyser notre sujet dans toutes ses dimensions, historique, sociologique, avec des comparaisons internationales éclairantes. Avec des débats parfois vifs, avec la volonté de s'autoriser à bousculer le cadre posé... Parfois nous avons même tutoyé la limite de ce qui est le périmètre constitutionnel du CESE mais il est vrai que la saisine du premier ministre elle-même nous y incitait...

Avons-nous répondu à l'obligation de résultats ? En partie certainement. Notre avis a su analyser en profondeur les déterminants sociaux et sociologiques de la distance qui se creuse entre les différentes jeunesse et la chose publique sous sa forme traditionnelle. Les préconisations qui en résultent sont précieuses et doivent être mises en œuvre, en particulier celles qui concernent les droits sociaux que la CFDT soutient pleinement.

Pour la CFDT, l'ouverture du droit de vote à 16 ans n'est pas la solution miracle et ne peut s'envisager qu'accompagnée, comme cela est dit dans la préconisation, d'une préparation en amont à tous les niveaux du système scolaire.

La partie 3 de l'avis propose de poursuivre la réflexion sur les questions institutionnelles et qu'elles soient traitées dans le cadre d'un débat le plus démocratique possible. La question de l'introduction de la proportionnelle dans les élections législatives a été posée : l'avis préconise d'en introduire une dose alors que dans la partie 3, la proportionnelle intégrale est... plus ou moins suggérée. Pour la CFDT, l'essentiel est d'assurer la bonne conciliation entre d'une part la stabilité et la clarté des gouvernements et des choix, et d'autre part la représentation équilibrée des citoyennes et citoyens.

La CFDT a voté cet avis.